



# INSPECTION DU VERRE

## NORME ET QUALITÉ



**FABELTA**  
systèmes de fenestration

# INSPECTION NORME ET QUALITÉ DU VERRE

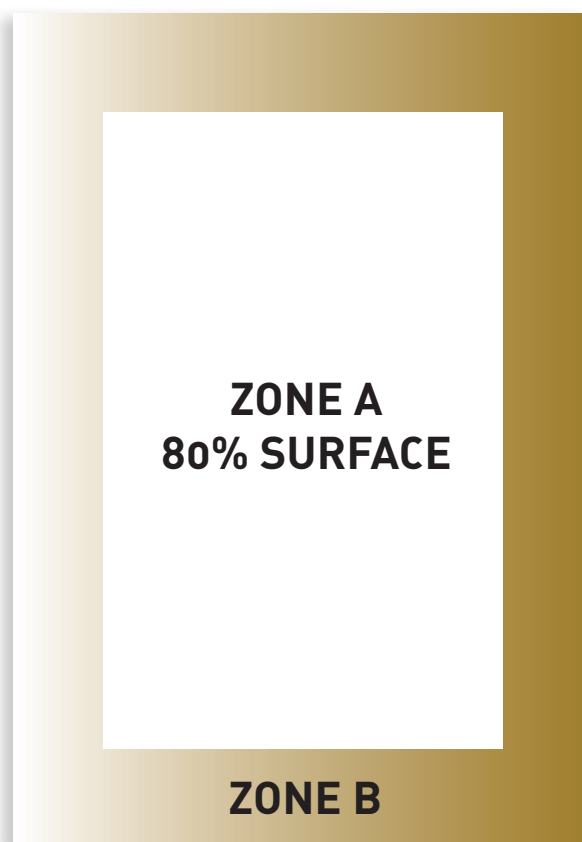
## CAN/CGSB-\*12.3-M91 : VERRE FLOTTÉ, PLAT ET CLAIR

Afin de déterminer la conformité d'une unité scellée, l'ensemble de notre industrie inspecte les verres selon la norme CAN/CGSB-\*12.3-M91 qui inclut différents critères d'inspections visuelles. Ci-dessous est illustrée la méthode d'inspection sur un verre de taille moyenne, soit une unité de 2.5m<sup>2</sup> à 7m<sup>2</sup>.

*La présente norme a été élaborée sous les auspices de l'OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA qui est un organisme fédéral relevant du ministère des Approvisionnements et Services*

- **Avant de débiter l'inspection, il est important de vous assurer des conditions suivantes : vous devez inspecter à la lumière du jour en vous assurant que le verre ne soit pas plein soleil.**
- **Ensuite, assurez-vous de vous positionner de 1 à 3 mètres selon le type de défaut de votre fenêtre.**
- **Seuls les défauts visibles de face dans un angle de 90 degrés sont considérés comme non-conformes. Donc, assurez-vous, lors de l'inspection, de bien vous positionner face à votre fenêtre.**

Les critères d'inspections sont parfois divisés en deux zones d'inspection; soit la zone centrale A ou la zone externe B :



TYPE	DISTANCE	ZONE A	ZONE B	INSPECTION
<b>BOUILLONS</b>	1 MÈTRE	Défaut plus de 3mm afin d'être considéré non conforme	Défaut plus de 5mm afin d'être considéré non conforme	Afin d'obtenir sa mesure, additionnez sa largeur à sa hauteur puis divisez par 2. Si ces défauts sont inférieurs à ces paramètres, mais que ceux-ci sont séparés par une distance de moins de 300mm, l'unité sera jugée non conforme.
<b>PIERRES ET LARMES</b>	1 MÈTRE	Avoir un minimum de 1.5mm de diamètre	Avoir un minimum de 1.5mm de diamètre	Partie transparente, où le verre manque d'homogénéité et présente un aspect irrégulier, nodulaire ou embrouillé.
<b>RAYURES ET ÉCRASURES</b>	3 MÈTRES	Les défauts visibles à une distance de 3m sont jugés non conforme.	Les défauts visibles à une distance de 3m sont jugés non conforme.	Marque, fissure ou fine égratignure, abrasion d'une surface de verre.
<b>PIQÛRES</b>	3 MÈTRES	Ce défaut doit avoir plus de 3mm.	Ce défaut doit avoir plus de 5mm	Surface légèrement corrodée offrant un aspect grisâtre et terne. Si ces défauts sont inférieurs à ces paramètres, mais que ceux-ci sont séparés par une distance de moins de 300mm (zone centrale) ou 600 mm (zone extérieure) l'unité sera jugée non conforme.
<b>ÉCHIGNURE</b>	1 MÈTRE	Ce défaut doit avoir plus de 3mm	Ce défaut doit avoir plus de 5mm	Petite rayure profonde causant une surface irrégulière. Si ces défauts sont inférieurs à ces paramètres, mais que ceux-ci sont séparés par une distance de moins de 300mm, l'unité sera jugée non conforme.
<b>ONDES, FILS ET MARTELAGE</b>	1 MÈTRE	À environ 1m d'une référence visuelle offrant des lignes droites parallèles, l'observateur doit regarder à travers l'unité à une distance d'environ 1m à la lumière du jour sans soleil direct. Examiner le verre face au vitrage dans un angle de 90 degrés. Un léger mouvement horizontal de la tête, selon un angle de deux ou trois degrés est accepté afin de détecter le défaut. Si le défaut n'est pas visible dans ces paramètres, l'unité sera jugée conforme.	À environ 1m d'une référence visuelle offrant des lignes droites parallèles, l'observateur doit regarder à travers l'unité à une distance d'environ 1m à la lumière du jour sans soleil direct. Examiner le verre face au vitrage dans un angle de 90 degrés. Un léger mouvement horizontal de la tête, selon un angle de deux ou trois degrés est accepté afin de détecter le défaut. Si le défaut n'est pas visible dans ces paramètres, l'unité sera jugée conforme.	Ondulation, wave et trempage